ASSEMBLEE GENERALE 2025
DE LA
SOCIETE ACADEMIQUE NEUCHATELOISE
MARDI 2 JUIN 2026 –A 18H30
SALLE B 32 – ALMA MATER NEUCHATEL

Président : Loris Petris

Présents : Mmes Centlivres Micheline, Defago Valérie, Junier Pilar, Oppikofer Alina, Papadimou Chrysanthi, Rossier Martine, Scholl Nadine, Schulz Kristina
MM. Centlivres Pierre, Coray Christian, Cornu Pierre, Frey Claude, Léger Cedric, Mahon Pascal, Terrier Philippe

Secrétaire du jour : Martine Rossier

La liste des personnes excusées est listée en fin de procès-verbal

Ordre du jour :

1) **Ouverture et salutations**
2) **Acceptation de l'ordre du jour**
3) **Adoption du PV de la dernière AG du 16 avril 2025**
4) **Activités de la SAN – Rapport du président**
5) **Comptes 2025**

Acceptation des comptes et décharge au comité

6) **Budget 2026**
7) **Projets à venir**
8) **Divers**

1) Ouverture et salutations

Le président ouvre la séance en saluant cordialement les personnes présentes.

2) Acceptation de l'ordre du jour

Il est accepté sans modification

3) Adoption du PV de la dernière AG du 16 avril 2025

Le procès-verbal de notre dernière assemblée a été transmis. Aucune demande de modification n'est demandée, il est donc accepté avec remerciements à son auteure Martine Rossier.

4) Activités de la SAN en 2025 – Rapport du président

Depuis 1889, la Société des Alumni, diplômés et amis de l'Université de Neuchâtel (SAN) contribue « au développement et au rayonnement de l'UniNE » (art. 2). Association à but non lucratif (art. 60 du CCs) et société faîtière des sociétés facultaires d'Alumni, elle fédère, avec ses membres collectifs (UniNext pour la FD et la SNSE pour la FSE), les Alumni de l'UniNE qui souhaitent appartenir à une société. Elle récompense et encourage l'excellence à l'UniNE,

soutient l'insertion professionnelle, finance des manifestations scientifiques, culturelles et sociales, etc. Elle cherche surtout à susciter un « esprit alumni » au sein de l'UniNE en amenant les diplômé-e-s à conserver un lien concret avec l'UniNE.

La SAN soutient des activités scientifiques et culturelles organisées par des membres de l'UniNE et au bénéfice des étudiant-e-s de l'UniNE. Elle ne soutient ni colloque ni publications mais se concentre sur des activités qui profitent à l'ensemble de la communauté universitaire et au-delà. Les soutiens sont principalement accordés à des personnes qui ne sont pas membres de la SAN.

Membres
En 2025, la SAN a compté 618 personnes, dont 113 nouveaux diplômés ; s'y s'ajoutent les 29 membres à vie ainsi que les étudiant-e-s frais diplômé-e-s bénéficiant de la première année gratuite. S'y ajoutent encore les deux sociétés facultaires, la SNSE (FSE) et UniNext (FD), toutes deux membres collectifs de la SAN. Au total, la SAN fédère ainsi près de 2800 alumni, ami-e-s et diplômé-e-s de l'UniNE.

Soutiens et prix
En 2025, la SAN a octroyé des subventions, des soutiens et des prix pour un montant total de Fr. 228'450.-, au-delà de la moyenne habituelle couverte par les cotisations (2024 : Fr. 35'330 ; 2023 : 23'180.-) et même des années d'investissement exceptionnel (2020 : 47'200.- ; 2021 : 65'160.- ; 2022 : 97'878.-).

En 2022, la SAN avait déjà soutenu, à son lancement, la Fondation pour l'Université de Neuchâtel par un don de Fr. 50'000.- ; en novembre 2025, elle a décidé de la soutenir une fois encore par un don de Fr. 200'000.- pour créer une formation en psychologie clinique SSP à l'UniNE, projet qui offre un réel potentiel de plus-value en termes d'attractivité et de positionnement de l'UniNE ainsi que de mutualisation des ressources déjà existantes. Ce don a été assorti de deux conditions : que le projet se réalise effectivement et que les facultés concernées soient impliquées.

www.unine.ch/societe-alumni

Les subventions ont été accordées aux projets scientifiques, académiques et culturels suivants :

Les Microbes vont à l'école, Cours d'été de l'ILCF, Association Le fin mot de l'Histoire, atelier Notus, Challenge Innocité, Groupe de théâtre antique, Printemps culturel neuchâtelois, La Fabrique de demain, Plumes de justice et surtout la Fondation pour l'Université de Neuchâtel.

Le prix Crosetti a été remis à Mme Jasmin Andreatta, le prix Jéquier à M. Benjamin Auberson, le prix d'Excellence BA FLSH ex aequo à M. Emma Magliano et Camille Vulliamy et le prix d'Excellence MA FLSH à M. Loïc Beck. Pour la première fois, un prix d'Excellence de la SAN a été remis en Faculté des sciences et le lauréat est M. Félicien Goy.

Au moment où se tient l'AG 2026, le 2 juin, la SAN a déjà engagé pour Fr. 17'080.- de subventions sur 2026.

Comité et bureau
Comme chaque année, le Bureau a expédié les affaires courantes et le Comité a été consulté pour chacune des demandes de financement, tout en conservant un droit de regard sur les comptes des manifestations financées.

En 2025, le Comité était composé des membres suivants : Loris Petris* (président), Cédric Léger* (trésorier), Martine Rossier* (caissière), Laurie Girardier* (secrétaire), Nicolas Marmagne président de la SNSE, Pascal Mahon président d'UniNext, Marion Fossard, Pilar Junier, Nadine Scholl, Valérie Defago doyenne de la Faculté de droit (*=membres du Bureau).

En 2025, la SAN a bénéficié une fois de plus du soutien du rectorat, à travers le secrétariat de la SAN et la mise à disposition des infrastructures. Elle l'en remercie chaleureusement.

Activités et avantages
Comme toutes les sociétés d'Alumni en Suisse, la SAN offre des avantages à ses membres et les encourage à en profiter. Nous rappelons que, grâce à l'action de la SAN, les ancien-ne-s étudiant-e-s peuvent notamment, grâce à leur adresse pérenne (à demander à notre secrétariat : secretariat.alumni@unine.ch), commander du matériel informatique à prix réduit, à travers le projet Neptun de l'EPFZ.

https://www.projektneptun.ch/assets/Bestellanleitung/Instructions-de-Commande-Projekt-Neptun-Alumni.pdf

Je remercie chaleureusement le Bureau et le Comité de la SAN pour leur investissement constant et généreux.

Je dis ma gratitude en particulier à Cédric Léger pour la gestion des avoirs de la société, Martine Rossier pour sa tenue des comptes et notre secrétaire, Mme Laurie Girardier, pour le travail de secrétariat.

Je me réjouis de la vitalité de notre Société et remercie ses membres, individuels et collectifs, alumni et ami-e-s de l'UniNE, de leur soutien et de la confiance qu'ils accordent à cette Société centenaire qui œuvre, discrètement mais résolument, au rayonnement de l'Alma mater neuchâteloise.

5) Comptes 2025
L'année boursière 2025 a été favorable et la gestion efficiente grâce à la vigilance de notre trésorier M. Cédric Léger. Les comptes débouchent, fin 2025, sur un bénéfice de Fr. 13'554.71 (2024 : 6'730.03 ; 2023 : 8'777.46).

La provision pour soutien aux étudiant-e-s a été augmentée de Fr. 20'000.- et la provision pour fluctuation des cours de Fr. 50'000.-.

Fin 2024, les comptes de la SAN affichaient un capital propre 691'974,55, sans compter les trois fonds intangibles (fonds Jéquier, fonds Crosetti et fonds Labhardt). Ce capital se monte fin 2025 à Fr. 698'704.58.

Les comptes ont été vérifiés le 30 mars 2026 par nos vérificateurs des comptes désignés durant l'AG 2025, Messieurs Christian Coray (CFO Manufacture La Joux-Perret) et Peter Fiechter (prof. UniNE, comptabilité financière), qui les ont déclarés conformes et ont donné décharge à la caissière, au trésorier et au Bureau, avec félicitations à la caissière pour la tenue des comptes.

Acceptation des comptes et décharge au comité
M. Chritian Coray confirme les informations du président et recommande l'acceptation des comptes 2025 et d'en donner décharge au comité.

L'assemblée accepte à l'unanimité

Le président remercie MM. Christian Coray et Peter Fiechter pour le travail réalisé en vérifiant les comptes, Il informe que MM. Coray et Fiechter ont accepté de poursuivre leur activité de réviseurs pour l'exercice 2026.

Accepté

6) Budget 2026
Le budget 2026 avec un bénéfice présumé de CHF 800.-- est projeté à l'écran, le président relève un montant de CHF 32'000.—en faveur des subventions mais signale que dans le bilan 2025, nous disposons de CHF 140'000.—destiné notamment à soutenir les étudiants et des manifestations et conférences, montant qui pourra selon les projets à recevoir être mis à contribution.

Dans les charges, un montant de CHF 20'000.— est prévu pour régler les impôts.

Le budget est ainsi accepté

7) Projets à venir
Actuellement, le comité réfléchit à une vision anticipatrice qui permettrait à la SAN de nous approcher de certaines institutions afin d'apporter un soutien sous forme d'une subvention proactive qui se démarquerait du mode de fonctionnement attentif qui a prévalu jusqu'à présent.

8) Divers
Mme Papamidou signale que sur les présentations de ce jour, nous avons utilisé l'ancien logo de l'Unine et qu'il serait judicieux de corriger.

Sans demande de parole supplémentaire, le président clôt la séance à 19h15 en remerciant les participants et en les invitant à l'apéritif offert qui se déroulera à la cafétéria.

Neuchâtel, le 2 juin 2026

Membres excusés
M. Simon Stoeckli
Mme Marinette Matthey
M. Bastien Eschmann
M. Tobias von Waldkirch
M. Jérôme Hennet
M. Thomas Junod
M. Fabian Greub
M. Bryan Dick
Mme Loyse Renaud Hunziker
M. François Hainard
Mme Marie-Françoise Schaad
M. Adrien Thuillard
Mme Laurie Girardier
M. Peter Fiechter
Mme Ellen Hertz
Mme Marion Fossard
Mme Kim Joly Patry